TABLEAU

DE LA

NOUVELLE DIVISION

DU ROYAUME DE FRANCE

EN DÉPARTEMENS

ET DISTRICTS,

Suivant les Décrets de l'Assemblée Nationale, des 15, 16, 26 Février 1790, sanctionnés par Lettres-Patentes du Roi, du 4 Mars suivant.

Avec les anciennes dénominations des Provinces, le nombre & le nom de leurs nouveaux Départemens, le nom du Chef-Lieu, & le nombre des Districts.

A NIORT. De l'Imprimerie de Louis Averti, rue des Hyvers.

1790.

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO ·

TABLEAU

DE LA NOUVELLE DIVISION

DU ROYAUME

EN DÉPARTEMENS ET DISTRICTS,

Avec les anciennes dénominations des Provinces, le nombre & le nom de leurs nouveaux Départemens, le nom du Chef-lieu, & le nombre des Districts.

La France est divisée en quatre-vingt-trois Départemens,

	SAVOIR:	
PROVINCES.	DÉPARTEMENS.	CHEFS-LIEU. Nomb. des districts.
	Basses-Alpes.	Digne, 5.
3. Provence.	Bouches du Rhône.	Aix, 6.
	Du Var.	Toulon, 9.
	L'Isère.	Grenoble, 4.
3. Dauphiné.	Hautes-Alpes.	Embrun, 4.
	La Drome.	Romans, 6.
	De haute-Saône.	Vesoul, 6.
3. Franche-Comté.	Du Doubs.	Besançon, 6.
	Du Jura.	Dole, 6.
2. Alsace.	Le bas-Rhin.	Strasbourg, 4.
	Le haut-Rhin,	Colmar, 3.

4. Lorraine, Trois Évêchés, Barrois.	La Meurthe.	Nancy,	9.
	La Mozelle.	Metz,	9.
	La Meuſe.	Bar,	8.
	Les Voſges.	Epinal,	9.
4. Champagne.	De la Marne.	Châlons,	6.
	Des Ardennes.	Mezieres,	6.
	D'Aube.	Troyes,	6.
	Haute-Marne.	Chaumont,	6.
2. Les deux Flandres, l'Hainaut Cambreſis, Artois, Boulonnois, Calaiſis, Ardreſis.	Du Nord.	Douay,	8.
	Du Pas-de-Calais.	Arras,	8.
6. Iſle-de-France, Paris, Beauvoiſis, Amienois, Vexin-Français.	De la Somme.	Amiens,	5.
	L'Aiſne.	Laon,	6.
	De l'Oiſe.	Beauvais,	9.
	De Paris.	Paris,	3.
	De Seine & l'Oiſe.	Verſailles,	9.
	De Seine & Marne.	Melun,	5.
5. Normandie, Perche.	Seine-inférieure.	Rouen,	7.
	De l'Eure.	Evreux,	6.
	Du Calvados.	Caën,	6.
	De l'Orne.	Alençon,	6.
	De la Manche.	Coutances,	7.
5. Bretagne.	Lille & Vilaine.	Renne,	9.
	Côtes du Nord.	Saint-Brieux,	9.
	Du Finiſtere.	Quimper,	9.
	Du Morbihan.	Vannes,	9.
	De la Loire inférieure.	Nantes,	9.

4. Haut & bas-Maine, Anjou, Touraine, Saumurois.	De la Mayenne.	Laval,	7.
	De la Sarte.	Le Mans,	9.
	De Maine & Loire.	Angers,	8.
	D'Indre & Loire.	Tours,	9.
	La Vienne.	Poitiers,	6.
3. Poitou.	La Vendée.	Fontenay-le-Comte,	6.
	Des deux Sèvres.	Niort.	6.
3. Orléanais, Blaisois, Pays Chartrain.	Du Loir & du Cher,	Blois,	6.
	Du Loiret,	Orléans,	7.
	D'Eure & Loire.	Chartres,	6.
2. Berry.	Du Cher.	Bourges,	7.
	De l'Indre.	Châteauroux,	6.
2. Nivernois.	De la Nyevre.	Nevers.	9.
4. Bourgogne, Auxois, Senonois, Bresse, Bugey, Valromey, Dombes & Pays de Gex.	De l'Yonne.	Auxerre,	7.
	De la Côte-d'Or.	Dijon,	7.
	De l'Ain.	Bourg,	9.
	De Saône & Loire.	Macon,	7.
1. Lyonnois, Forez & Beaujolais.	Du Rhône & de la Loire.	Lyon,	6.
1. Bourbonnais.	De l'Allier.	Moulins,	7.
3. Marche, Dorat, haut & bas-Limosin.	De la Creuze.	Gueret,	7.
	De la Corrèse.	Tulle,	4.
	De la haute-Vienne.	Limoges,	6.
1. Angoumois.	De la Charente.	Angoulême,	6.
1. Aunis & Saintonge.	De la Charente inférieure.	Saintes,	7.

1. Périgord.	La Dordogne.	Périgueux,	9.
4. Bordelais. Bazadais, Agenois, Condomois, Armagnac, Chaloſſe, Payś-de-Marſan, les Landes.	La Gironde.	Bordeaux,	7.
	Du Lot & Garonne.	Agen,	9.
	Du Gers.	Auch,	6.
	Des Landes.	Mont-de-Marſan,	4.
1. Quercy.	Du Lot.	Cahors,	6.
1. Rouergue.	De l'Aveiron.	Rhodez,	9.
1. Baſques & Bearn.	Des baſſes-Pyrennées,	Pau,	6.
1. Bigorre, les Quatre-Vallées.	Des hautes-Pyrennées.	Tarbes,	5.
1. Couſerans & Foix.	De l'Arriège.	Foix,	3.
1. Rouſſillon.	Des Pyrennées orientales.	Perpignan,	3.
7. Languedoc, Comminges, Nebouzan, Riviere-Verdun.	De la haute-Garonne.	Toulouſe,	8.
	Du Tarn.	Caſtres,	5.
	De l'Aude.	Carcaſſonne,	6.
	De l'Hérault.	Montpellier,	4.
	Du Gard.	Niſmes,	8.
	De l'Ardèche.	Privas,	7.
	De Lozere.	Mende,	7.
3. Velay, haute & baſſe-Auvergne.	La haute-Loire.	Le Puy,	3.
	Du Puy-de-Dôme.	Clermont,	8.
	De Cantal.	Saint-Flour,	4.
1. Corſe.	De Corſe.	Baſtia,	9.

ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES quatre-vingt-trois Départemens, avec leurs nouvelles & leurs anciennes dénominations, le nombre de leurs Diſtricts, & le nom de leurs Chefs-lieux.

1. L'Ain. *La Breſſe.*

Bourg, Trévoux, Mont-Luet, Pont-de-Vaux, Châtillon, Belley, Saint-Rambert, Nantua, Gex.

2. L'Aiſne. *Le Soiſſonnais.*

Soiſſons, Laon, Saint-Quentin, Château-Thierry, Guiſe, *proviſoirement*, Chauny, *proviſoirement.*

3. L'Allier. *Le Bourbonnais.*

Moulins, le Donjon, Cuſſet, Gannat, Montmarault, Montluçon, Cerilly.

4. Des hautes Alpes. *Le Dauphiné.*

Gap, Embrun, Briançon, Serres.

5. Des baſſes Alpes. *La Provence.*

Digne, Forcalquier, Siſteron, Caſtelane, Barcelonnette.

6. L'Ardèche. *Le Vivarais.*

Privas, Annonay, Tournon, Aubénas, Vernoux, Villeneuve-de-Berg, l'Argentiere.

7. Des Ardennes. *La Champagne.*

Charleville, Sédan, Rhétel, Rocroy, Vouziers, Grandpré.

8. De l'Arriège. *Pays de Foix.*

Taraſcon, Saint-Girons, Mirepoix.

9. De l'Aube. *La Champagne.*

Troyes, Nogent-sur-Seine, Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Ervy.

10. De l'Aude. *Le Languedoc.*

Carcassonne, Castelnaudary, la Grasse, Limoux, Narbonne, Quillan.

11. De l'Aveiron. *Le Rouergue.*

Rhodès, Villefranche, Aubin, Murres-de Barrès, Séverac-le-Château, Milhau, Saint Affrique, Saint-Géniez, Sauveterre.

12. Des Bouches du Rhône. *La Provence.*

Aix, Arles, Marseilles, Tarascon, Apt, Salon.

13. De Calvados. *La Normandie.*

Caen, Bayeux, Falaise, Lisieux, Pont-l'Evêque, Vire.

14. De Cantal. *L'Auvergne.*

Saint-Flour, Aurillac, Mauriac, Murat

15. De la Charente. *L'Angoumois.*

Angoulême, la Rochefoucault, Confolens, Ruffec, Cognac. Barbesieux.

16. Charente inférieure. *L'Aunis-Saintonge.*

Saintes; la Rochelle, Saint-Jean-d'Angely, Rochefort; Marennes, Pons.

17. Du Cher. *Berri.*

Bourges, Vierzon, Sancerre, Saint-Amand, Château-Meillant, Sancoins, Aubigny.

18. De la Correze. *Limosin.*

Tulle, Brive, Uzerches, Ussel.

19. De Corse. *Isle de Corse.*

Bastia, Oletta, l'Isle-Rousse, la Porta d'Ampugnani, Corté, Cervionne, Ajaccio, Vico, Tallano.

20. La Côte d'or. *Bourgogne.*

Dijon, Saint-Jean-de-Lône, Sémur-en-Auxois, Is-sur-Tille, Arnay-le-Duc, Beaune.

21. Des Côtes du Nord. *Bretagne.*

Saint-Brieux, Dinan, Lamballe, Quingamp, Lannion, Loudeac, Broon, Pontrieu, Roſternen.

22. De la Creuſe. *Marche.*

Guéret, Aubuſſon, Felletin, Bouſſac, la Souterraine, Bourganeuf, Evaux.

23. De la Dordogne. *Le Périgord.*

Périgueux, Sarlat, Bergerac, Nontron, Exideuil, Montignac, Riberac, Belvez, Montpont.

24. De Doubs. *Franche-Comté.*

Beſançon, Quingey, Ornans, Pontarlier, Saint-Hypolite, Baume.

25. De la Drome. *Dauphiné.*

Romans, Valence, le Creſt, Die, Montelimart, le Buis.

26. De l'Eure. *Normandie.*

Evreux, Bernay, Pont-Audemer, Louviers, les Andelys, Verneuil.

27. D'Eure & Loire. *Chartrain.*

Chartres, Dreux, Châteauneuf-en-Thimerais, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Janville.

28. Du Finiſtère. *Bretagne.*

Breſt, Landerneau, Leſneven, Morlaix, Carhaix, Châteaulin, Quimper, Quimperlé, Pont-Croix.

29. Du Gard. *Languedoc.*

Beaucaire, Uzès, Niſmes, Sommieres, Saint-Hyppolite, Alais, le Vigan, le Pont-Saint-Eſprit.

30. De la haute-Garonne. *Le Languedoc.*

Toulouſe, Rieux, Villefranche-de-Lauraguais, Caſtel-Sarraſin, Muret, Saint-Gaudens, Revel, Grenade.

31. Du Gers. *Armagnac.*

Auch, Lectour, Condom, Nogarot, l'Iſle-en-Jourdain, Mirande.

32. De la Gironde. *La Guyenne.*

Bordeaux, Libourne, la Réole, Bazas, Cadillac, Bourg ou Blaye, Lespare.

33. De l'Hérault. *Languedoc.*

Montpellier, Béziers, Lodève, Saint-Pons.

34. De l'Ille & Vilaine. *Bretagne.*

Rennes, Saint-Malo, Dol, Fougéres, Vitré, la Guerche, Bain, Redon, Montfort.

35. De l'Indre. *Berry.*

Issoudun, Châteauroux, la Châtre, Argenton, le Blanc, Châtillon-sur-Indre.

36. De l'Indre & Loire. *Touraine.*

Tours, Amboise, Château-Renaud, Loches, Chinon, Preuilly, Langeais.

37. De l'Isère. *Dauphiné.*

Grenoble, Vienne, Saint-Marcelin, la Tour-du-Pin.

38. Du Jura. *Franche-Comté.*

Dole, Salins, Poligny, Lons-le-Saunier, Orgelet, Saint-Claude.

39. Des Landes. *Gascogne.*

Mont-de Marsan, Saint-Sever; Tartas, Dax.

40. Du Loir & du Cher. *Orléanais.*

Blois, Vendôme, Romorantin, Mont-Doubleau, Mers, Saint-Aignan.

41. De la haute Loire. *Velay.*

Le Puy, Brioude, Yssengeaux.

42. De la Loire inférieure. *Bretagne.*

Nantes, Ancenis, Châteaubriant, Blain, Savenay, Clisson, Guérande, Paimbœuf, Machecoul.

43. Du Loiret. *Orléanais.*

Orléans, Beaugency, Neuville, Péthiviers, Montargis, Gien, Bois-Commun.

44. Du Lot. *Le Quercy.*

Cahors, Montauban, Lauzerte, Gordon, Martel, Figeac.

45. Du Lot & Garonne. *Agenois.*

Agen, Nérac, Caſtel-Jaloux, Tonneins, Marmande, Villeneuve, Valence, Montflanquin, Lauzun.

46. De la Lozère. *Le Gevaudan.*

Mende, Marvejols, Florac, Langogne, Villefort, Saint-Chely, Merveys.

47. Du Maine & Loire. *Anjou.*

Angers, Saumur, Bauge, Châteauneuf, Ségré, Saint-Florent, Cholet, Vihiers.

48. De la Manche. *Baſſe-Normandie.*

Avranches, Coutances, Cherbourg, Valognes, Carentan, Saint-Lô, Mortain.

49. De la Marne. *Champagne.*

Châlons, Reims, Sainte-Ménéhould, Vitry-le-Français, Épernay, Sézanne.

50. De la haute-Marne. *Baſſigny.*

Chaumont, Langres, Bourbonne, Bourmont, Joinville, Saint-Dizier.

51. De la Mayenne. *Maine.*

Ernée, Mayenne, Laſſay, Sainte-Suſanne, Laval, Craon, Château-Gontier,

52. De la Meurte. *Lorraine.*

Nancy, Lunéville, Blamont, Saarboug, Dieuze, Vic, Pont-à-Mouſſon, Toul, Vézeliſe.

53. De la Meuſe. *Barrois.*

Bar-le-Duc, Gondrecourt, Commerci, Saint-Mihiel, Verdun, Clermont, Etain, Stenay.

54. De Morbihan. *Bretagne.*

Vannes, Auray, Hennebon, le Faouet, Pontivy, Joſſelin, Ploermel, Rochefort, la Roche-Bernard.

55. De la Mozelle. *Lorraine.*

Mets, Longwy, Briev, Thionville, Sarlouis, Boulay, Sarreguemines, Birche, Morhange.

56. De la Nièvre. *Nivernais.*

Nevers, Saint-Pierre-le-Moutier, Décize, Moulins-en-Gilbert, Château-Chinon, Corbigny, Clameci, Cosne, la Charité.

57. Du Nord. *La Flandre Françaiſe.*

Valenciennes, le Quesnoy, Avesnes, Cambray, Douay, Lille, Hazebrouck, Bergues.

58. De l'Oiſe. *Beauvoiſis.*

Beauvais, Chaumont, Grandvilliers, Breteuil, Clermont, Senlis, Noyon, Compiegne, Crépy.

59. De l'Orne. *Perche.*

Alençon, Domfront, Argentan, l'Aigle, Belleſme, Mortagne.

60. Paris. *Iſle-de-France.*

Paris, Saint-Denys, le Bourg-la-Reine.

61. Le Pas-de-Calais. *Artois.*

Arras, Calais, Saint-Omer, Béthune, Bapaume, Saint-Pol, Boulogne, Montreuil.

62. Du Puy-de-Dôme. *Auvergne.*

Clermont, Riom, Ambert, Thiers, Iſſoire, Beſſe, Billom, Montaigu.

63. Des hautes Pyrénées. *Le Bigorre.*

Tarbes, Vic, Bagnières, Argelos, la Barthe-de-Neſtes, ou les Quatre-Vallées.

64. Des baſſes Pyrénées. *Le Béarn.*

Pau, Orthez, Oléron, Mauléon, Saint-Palais, Uſtaritz.

65. Des Pyrénées orientales. *Le Rouſſillon.*

Perpignan, Ceret, Prades.

66. Du haut Rhin. *Alſace.*

Colmar, Altkirck, Befort.

67. Du bas Rhin. *Alſace.*

Strasbourg, Hagueneau, Wiſſembourg, Benfeld.

68. De Rhône & Loire. *Lyonnais.*

La ville de Lyon, la campagne de Lyon, Saint-Etienne, Montbriſon, Roanne, Villefranche.

69. De la haute Saône. *Franche-Comté.*

Véſoul, Gray, Lure. Luxeuil, Juſſey, Champlitte.

70. De Saône & Loire. *Bourgogne.*

Mâcon, Châlons, Louhans, Autun, Bourbon-Lancy, Charolles, Sémur-en-Brionnais.

71. De la Sarte. *Maine.*

Le Mans, Saint-Calais, Château-du-Loir, la Flèche, Sablé, Sillé-le-Guilleaume, Frenay-le-Vicomte, Mamers, la Ferté-Bernard.

72. De la Seine & l'Oiſe. *Iſle-de-France.*

Verſailles, Saint-Germain, Mantes, Pontoiſe, Dourdan, Montfort, Etampes, Corbeil, Goneſſe.

73. De la Seine inférieure. *Normandie.*

Rouen, Caudebec, Montivilliers, Cany, Dieppe, Neufchâtel, Gournay.

74. De Seine & Marne. *Iſle-de-France.*

Melun, Meaux, Provins, Nemours, Roſoy.

75. Des deux Sèvres. *Poitou.*

Niort, Saint-Maixent, Parthenay, Thouars, Melle, Châtillon.

76. De la Somme. *Picardie.*

Amiens, Abbeville, Péronne, Doulens, Montdidier.

77. Du Tarn. *Languedoc.*

Caſtres, Lavaur, Alby, Gaillac, la Caune.

78. Du Var. *Provence.*

Toulon, Graſſe, Hyères, Draguignan, Saint-Maximin Brignolles. Fréjus, Saint-Paul-les-Vence, Barjols.

79. De la Vendée. *Poitou.*

Fontenay-le-Comte, la Châtaigneraye, Montaigu, Challans, les Sables d'Olonne, la Roche-sur-Yon.

80. De la Vienne. *Poitou.*

Poitiers, Châtellerault, Loudun, Montmorillon, Lusignan, Civray.

81. De la haute Vienne. *Limosin.*

Limoges, le Dorat, Bellac, Saint-Junien, Saint-Yriex, Saint-Léonard.

82. Des Vosges. *Lorraine.*

Epinal, Mirecourt, Saint-Dié, Rambervillers, Remiremont, Bruyeres, Darney, Neuf-Château, la Marche

83. De l'Yonne. *Bourgogne.*

Auxerre, Sens, Joigny, Saint-Fargeau, Avallon, Tonnerre, Saint-Florentin.